

Offre d'internat au CSSPI

Année scolaire 2024-2025



Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île

Québec

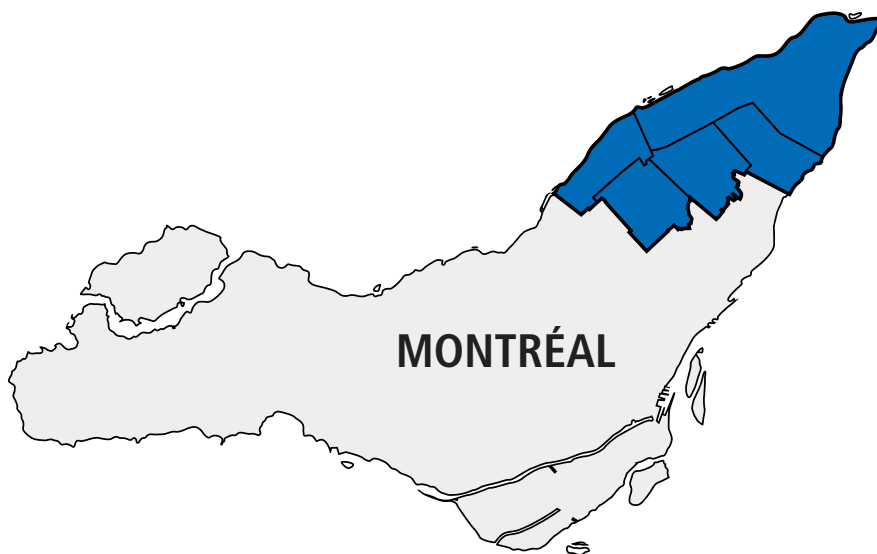


Présentation du CSSPI

2

Géographie

Situé dans la partie nord-est de l'île de Montréal, le CSSPI couvre une superficie de 93 kilomètres carrés, englobant les territoires de la ville de Montréal-Est et de quatre arrondissements montréalais, soit Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Saint-Léonard, Anjou et Montréal-Nord.



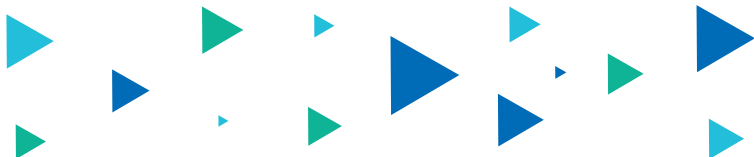
L'équipe des psychologues

L'équipe des psychologues du CSSPI est composée d'une cinquantaine de psychologues dont les approches et les expertises sont riches et variées. Nombreux d'entre eux ont développé des expertises auprès de clientèles précises (trouble du spectre de l'autisme, trouble du développement du langage, douance, psychopathologie, trouble spécifique de l'apprentissage, etc.) autant chez les enfants que chez les adolescents.

Clientèle

Le CSSPI compte 41 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 3 écoles spécialisées pour des élèves présentant des troubles sévères d'adaptation, 8 centres d'éducation des adultes, une école à semestrialisation, un centre de services aux entreprises et le Centre régional de formation à distance du Grand Montréal.

En 2021-2022, le CSSPI a scolarisé 43 180 élèves dont 22 561 au préscolaire et au primaire, 12 025 au secondaire, 4 691 à la formation générale des adultes et 3 903 en formation professionnelle. Il regroupe plus de 9 200 employés.



La pratique de la psychologie en milieu scolaire

3

La pratique de la psychologie au sein du CSSPI se démarque par sa proximité avec les élèves et par son immersion dans le milieu. En effet, le psychologue est appelé à intervenir dans un des lieux de vie principal de l'enfant, puisqu'il est posté directement dans les écoles. Le psychologue scolaire peut donc y adopter différentes postures telles que décrites dans le guide de la pratique en milieu scolaire :

- le psychologue au service de la prévention ;
- le psychologue intervenant auprès de l'élève :
 - l'évaluation,
 - l'intervention ;
- le psychologue intervenant auprès des parents ;
- le psychologue intervenant auprès des groupes ;
- le psychologue consultant ;
- le psychologue formateur ;
- le psychologue chercheur ;
- le psychologue personne-ressource.

Ainsi, l'étudiant se verra confier différents mandats afin de découvrir les opportunités diverses de développement.

Découvrez le guide produit par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) en collaboration avec l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires (AQPS) pour en apprendre plus sur le rôle du psychologue scolaire : <https://www.ordrepsy.qc.ca/documents/26707/63191/pratique-milieu-scolaire/5285b830-19be-40f3-8846-c97a87e8e1db>



Le programme d'internat

4

Le CSSPI se démarque par son programme d'internat, dont l'équipe est composée de psychologues aux approches et aux expertises diversifiées. Cette pluralité de savoirs permet à l'étudiant de développer un éventail de connaissances et de compétences.



Philosophie

Le programme d'internat au CSSPI vise à sensibiliser les étudiants en psychologie et en neuropsychologie à la diversité du rôle du psychologue en milieu scolaire. Ce milieu d'internat permet à l'étudiant de développer ses connaissances sur les troubles d'apprentissage, les troubles affectifs et diverses autres problématiques connexes rencontrées en milieu scolaire. La connaissance du milieu scolaire devient un acquis important pour tous les psychologues qui visent une carrière auprès des enfants et des adolescents. Au fil de son internat, l'étudiant est appelé à collaborer avec divers partenaires : des parents, des enseignants, des techniciens en éducation spécialisée, des professionnels (orthophonistes, psychoéducateurs, conseillers en orientation, ergothérapeutes, etc.) et des partenaires du réseau public.

Description du programme

Les internats au CSSPI se dérouleront de septembre 2024 jusqu'à la fin juin 2025. Il est possible de faire deux internats dans deux milieux différents. Deux semaines de congé sont prévues à la période des fêtes, en plus des jours fériés indiqués au calendrier officiel. Le nombre et les journées d'internat sont à déterminer avec le superviseur. Le programme d'internat correspond aux normes de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons la possibilité d'accueillir des internes en classes spécialisées et en classes ordinaires, autant au primaire qu'au secondaire.

Activités d'enseignement

5

Modalité de supervision

L'interne recevra une moyenne de quatre heures de supervision individuelle par semaine. Le temps consacré à la supervision sera déterminé par le superviseur et pourra varier selon l'expérience et l'autonomie de l'interne et la complexité des cas.

Observations dans d'autres milieux

Des visites dans d'autres écoles sont prévues afin que l'interne puisse être en contact avec d'autres clientèles que celle de son milieu de stage initial. Un psychologue sera sur place pour l'accueillir et lui parler de son travail.

Accès aux formations de groupes et commissions professionnelles

Lors des rencontres d'équipe de psychologues, les internes sont invités à assister aux différentes formations et discussions. Les thèmes touchent principalement le rôle du psychologue scolaire, la santé mentale, les troubles affectifs et d'apprentissage, l'évaluation, la consultation et le rôle-conseil, etc.

Programme de remédiation

Le CSSPI s'est doté d'un programme de remédiation en cas de difficultés rencontrées lors de l'internat.

Groupe des internes

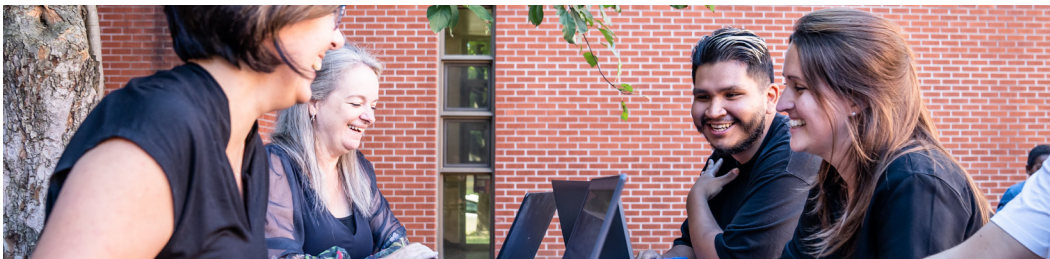
Un groupe est formé spécifiquement avec les internes. Des discussions y sont animées par la responsable des internats et une superviseure invitée. Des formations en lien avec des thématiques touchant le milieu scolaire y sont aussi offertes par divers psychologues du CSSPI (tests projectifs, déontologie en milieu scolaire, formation sur le risque suicidaire chez les enfants, les troubles anxieux, la douance, la compassion envers soi, etc.).

La responsable du programme

La responsable du programme assure le pont entre le CSSPI et l'université. Elle a la responsabilité de recevoir les candidatures, de faire une pré-entrevue ainsi que d'assurer le jumelage entre les internes et les superviseurs.

Les superviseurs

Les superviseurs ont eu accès à différentes formations sur la supervision d'internat et ils demeurent soutenus dans leurs démarches. La majorité d'entre eux cumulent plusieurs années d'expérience de supervision.



Témoignage

6



« Quand deux anciennes collègues m’ont suggéré d’explorer le milieu scolaire comme environnement de travail, j’ai d’abord opté pour un horaire à temps partiel afin de vérifier si ça allait vraiment me plaire. J’ai tout de suite aimé l’aspect collaboratif qui règne dans les écoles du CSSPI et j’ai décidé d’y rester à temps plein !

Les enseignants, les orthopédagogues, les techniciens en éducation spécialisée, les professionnels, les membres de la direction, les autres acteurs impliqués de l’équipe-école, les familles et moi, nous formons une vraie équipe. J’apprécie particulièrement la proximité que j’ai avec les élèves.

Une école, c’est une mini-société, où quotidiennement je côtoie des enfants qui vont bien, des enfants qui vont mieux et des enfants qui ont besoin d’un petit coup de pouce pour relever certains défis. Je suis leur évolution sur plusieurs années et dans divers contextes. Je les observe en classe, dans les corridors, en récréation ou à mon bureau.

Je suis témoin de leurs réussites dans différentes sphères de leur vie. Cette complémentarité est une richesse ! »

- **Valérie Guertin**, psychologue à l’école primaire Cardinal-Léger depuis 5 ans.

Présenter une candidature au CSSPI pour un internat

7

Afin de soumettre votre candidature pour un internat au CSSPI, nous vous invitons à communiquer avec Ariane Leroux-Boudreault, psychologue, par courriel à a-leroux-boudreault@csspi.gouv.qc.ca. Vous devez lui transmettre les documents suivants :

- une lettre de présentation/motivation ;
- votre curriculum vitae ;
- votre relevé de notes ;
- deux lettres de recommandation.

**La date limite pour postuler est le
4 décembre 2023.**



Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île

Québec



Autrice : Ariane Leroux-Boudreault

Photographe : Mario Desroches

Témoignage et photos : Valérie Guertin

Merci à Nancy Gagné, Chantale Lavoie, Jossie Alonso Rivera, Marie-Ève Larouche et les élèves de l'école Cardinal-Léger pour leur participation.

